Nouvelles Religieuses

— *Congrès eucharistique à Morbecque.* — Un Congrès eucharistique aura lieu à Morbecque, le dimanche 12 juin, avec la haute approbation de Mgr Delamaire.

Communications

ROUBAIX. — Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français. — La répétition qui devait avoir lieu mardi 31, est remise au vendredi 3 juin, à 8 h. 1/2.

— **Cercle Orphéonique « Les XL ».** — Aujourd'hui mardi, à 8 heures, « Café Français », répétitions partielles des premiers et seconds ténors; des barytons, chez M. Carpentier; des basses, à 7 h. 1/2, chez M. Jaussens.

— **Syndicat des cabaretiers et débitants de boissons de Roubaix et des cantons.** — Les membres du Syndicat sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri Catteau, adjoint syndique, qui auront lieu mardi, à 9 heures, en l'église Ste Elisabeth, Réunion rue Lafontaine, 62.

— La réunion de la Commission du Syndicat aura lieu le jeudi 2 juin, à 6 h. 1/2 du soir, chez M. Albert Vandenhuske, boulevard de Beaurepaire, 66. Ordre du jour : Procès-verbaux et correspondance; question du journal; résultats du Congrès; la licence et les baux locaux; nomination d'un secrétaire général; questions diverses.

— **Cercle Roubaisienne.** — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de Mme Lemoine, mère de deux sociétaires; elles auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église St-Martin.

CONCERTS & SPECTACLES

TOURCOING

— *Concert public.* — Les Trompettes Réunis et l'Orphéon l'Echo de la Frontière exécuteront le jeudi 2 juin 1910, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande Place, les morceaux suivants :

Les Trompettes Réunis : 1. Pas redoublé, J. Bodin ; 2. Fantaisie, V. Viney. — Orphéon l'Echo de la Frontière : 3. Les Villes Mortes, Maréchal ; 4. Les Guides du Mont Blanc, J. Ratz. — Les Trompettes Réunis : 5. Ouverture, V. Viney ; 6. Polka, J. Gouin.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Respect aux passants

Roubaix, le 30 mai 1910.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je vous serais très obligé de bien vouloir publier ces quelques lignes en tribune publique pour attirer l'attention de qui de droit sur la situation qui est faite aux piétons par une bande de jeunes gens qui se tiennent la plupart du temps sur le pont du chemin de fer, au-dessus du dépôt, entre le Nouvel et les usines Motte; ces gens se permettent de faire descendre des pierres de très fort tonnage et des cailloux sur la voie des tramways au moment où ceux-ci y passent le moins.

Pendant le jour ils se bornent, toujours le plus souvent absolument seul sur le pont, à exercer une surveillance à la fois de douane et de police, en la manière publique et générale qui suffira à attirer l'attention de la police sur ce point pour faire cesser cet état de choses.

En vous remerciant de votre hospitalité je vous présente, Monsieur le Directeur, mes salutations sincères.

Un jeune de Roubaix.

Le square de l'Hôtel de Ville, de la rue des Lignes

Roubaix, le 30 mai 1910.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Tout à fait d'accord avec [illegible] et le « Roubaisien de Roubaix » [illegible] nécessaire de prolonger la rue des Fleurs[illegible] vers la rue du Château, et même de prolonger la rue du Calvaire vers la rue Saint-Gérémée. [illegible] une autre pensée qui serait au moins [illegible] pendant qu'il en est temps encore, [illegible] sage et prévoyante, pourrait prendre [illegible] mention de l'immeuble Delattre, rue Neuve, pour prolonger la rue de l'Hospice [illegible] rues des Lignes et Fontenoy [illegible] coup faire le même prolongement [illegible] Lignes vers la rue du Fort, [illegible] une seule artère le quartier de Barbieux et la Fosse-aux-Chênes, et à l'Alma-Gare et la Vienne.

Je suis même certain que ce projet rallierait tous les suffrages, et nombreux le [illegible] signalés.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération.

Un autre habitué de Roubaix.

Le prolongement de certaines rues

Roubaix, le 30 mai 1910.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Depuis quelque [illegible] Il ne sera question [illegible] ment de nos nouvelles [illegible] existantes, d'installation [illegible] faire toutes ces [illegible] occasionnées ont [illegible] place d'abord [illegible] tion du centre de la [illegible] souvent parler, la [illegible] rues du Curé et du Vieil-Avril.

Que nos élus [illegible] depuis si longtemps [illegible] pose avant toute chose [illegible] pense bien à projets [illegible] Roubaix pour les [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

Un Roubaisien qui aime sa ville.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

« H... Energique. — Certainement, mais vous ne [illegible] pas vous borner à un seul [illegible] ment indispensable de suivre les trois cours [illegible] section commerciale [illegible] deux ou trois ans au plus. Les livres, les complets [illegible] ne peuvent pas remplacer les explications verbales données par le professeur. — *M. 102.* — Ils sont inutiles. — *Une ignorante.* — La banque dont vous vous servirez pour acheter [illegible] titre, se chargera d'effectuer les versements. — *Un flamand chonne.* — Impossible de vous donner un ce tarif, c'est trop long. Adressez-vous [illegible] agent en douane ou au Secrétariat de la Chambre de commerce. — *M. Mignon.* — En [illegible] marchant avec une pince, mais nous vous prévenons que c'est très douloureux. — *M. Théo.* — Nous n'en connaissons pas de réellement efficace en dehors des soins de propreté.

Un ennuyé 100. — 1° Le juge fixe en toute liberté les termes et délais qu'il accorde au débiteur; vous pouvez maintenir votre demande qui est cependant un peu élevée, mais 5 fr. est trop minime. Le juge statuera; 2° La prescription des intérêts est de cinq ans. — *La Comète.* — Il semble que le propriétaire ait des droits; mais comme la question peut dépendre des pièces de l'affaire que nous n'avons pas sous les yeux, le mieux pour vous est de voir un avocat. — *G.L. 23.* — Une personne lésée peut toujours se constituer partie civile. Voyez pour cela un avocat qui fera le nécessaire. — *J.P.D.G.* — Le bureau de l'état-civil vous renseignera complètement. — *A.M.* — 1° Un mois ou trois mois, suivant le mode de paiement des loyers; 2° Les mêmes délais. — *O.L.L. Hersinaz.* — 1° Non, à notre avis; 2° Le timbre-quittance n'est pas du pour 10 fr.; c'est au-dessus de 10 fr. qu'il est obligatoire. — *Une ouvrière lectrice.* — A notre avis, vous êtes dans votre droit; car celui qui vous a vendu une machine par lui achetée avec garantie du négociant est censé vous avoir vendu et cela également son droit à la garantie. Donc, vous pouvez agir directement contre le marchand. — *E.V. 78.* — Le matin, de préférence. — *A.B.C. Un ennuyé.* — 1° Payant votre loyer au mois, votre prévenance est d'un mois; 2° Oui, mais prévenez de votre départ; 3° Non. — *H.P.Z.* — Une quittance de 10 fr. n'est pas soumise au timbre. — *H.D. n° 102.* — Non, c'est la même chose. Vous savez qu'un zéro à la gauche d'un nombre n'en change pas la valeur. — *Charles H.* — Vous n'avez rien à payer, dans les conditions que vous indiquez. — *O.M. n° 40.* — 1° Avant plus de 21 ans, vous pouvez vous marier un mois après notification par un notaire à vos parents; 2° Vous en obtiendrez la gratuité en demandant au percepteur, un certificat de non imposition que vous ferez viser par le juge de paix. Vous pouvez aussi vous adresser à la Société de Saint-François-Regis qui fera pour vous toutes les démarches gratuitement. — *H.L. Bassin.* — Si l'enquête a conclu ainsi, c'est que l'affaire est classée et que le parquet ne prendra pas l'initiative des poursuites. Il serait dangereux d'agir directement, car c'est à vos risques et périls, et dans ce cas les frais sont à votre charge en cas de perte du procès. Il faut établir une faute commise par la Compagnie, et la préciser.

B.V. — Si elle a été prononcée par le Conseil de revision, elle est définitive. — *E.T.T. 909.* — 1. Habituellement ils ont lieu dans les premiers jours du mois d'août; 2. Adressez-vous à l'autorité militaire; 3. Dans les premiers jours du mois d'août; 4. Adressez-vous à M. le commandant du bureau de recrutement; 5. 6e régiment de chasseurs à Lille, 3e et 8e régiments de hussards à Reims. — *Un conscrit.* — Non. Les jeunes gens ajournés par le Conseil de révision qui, depuis leur ajournement se croiraient dans un meilleur état de santé, doivent adresser une demande à M. le préfet du Nord avant le 14 août, pour être visités à nouveau.

Nouvelles Militaires

NOS SAPEURS AÉROSTIERS. — En attendant que le règlement sur l'instruction des sapeurs aérostiers ait été complété en ce qui concerne les services des dirigeables et de l'aviation, le ministre de la guerre a décidé que, dès maintenant et dans la limite du matériel dont il dispose, le colonel commandant les sapeurs-aérostiers serait autorisé à donner l'instruction de pilote d'aéroplane à tous les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs places sous ses ordres qui en feraient la demande.

NÉCROLOGIE

— Vendredi, à neuf heures, ont eu lieu au monastère des Clarisses, à Cambrai, les funérailles de Sœur Augustine de Sainte-Anne, née Catherine Mariette Françoise Bouriez, décédée dans la quatre-vingt-septième année de son âge et la vingt-unième de sa profession religieuse, sœur de M. l'abbé Bouriez, curé du Sacré-Cœur, à Mouvaux.

Congrès de la propriété minière à Bruxelles

Le congrès de la propriété minière, dont le siège est à Lille, rue Basse, n° 4, a décidé, dans sa séance de clôture du congrès de Nancy, de se réunir à Bruxelles pour y célébrer le centenaire de la loi organique des mines du 21 avril 1810.

Ce comité est présidé par M. Emile Delecroix, ingénieur à Lille, directeur de la « Revue de Législation des Mines ».

Le nombre des rapporteurs est d'environ trente-huit.

M. Naessens et G. Martin
CHANCEURS
6, Rue de la Gare, à Roubaix. — Téléph. 61
vérifient tous les tirages des coupons encaissés par leur intermédiaire. 87337

CHEMIN DE FER DU NORD

Courses du Derby d'Epsom. — A l'occasion des courses du Derby d'Epsom, la Compagnie du chemin de fer du Nord met en distribution, du mardi 31 mai au mardi 7 juin, les cartes-billets-sous, valables quatorze jours, y compris celui de départ, [illegible] Amiens, Compiègne, Laon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Dunkerque, Calais, Le Tréport, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Cherbourg, Caen, Honfleur, Trouville, Deauville, Lisieux, Evreux, Vernon, Mantes, Versailles, Argenteuil, Hazebrouck, Steenwerck, Bailleul, Armentières, Hazebrouck, Steenwerck, Bailleul, Boulogne et Calais.

* * *

Le service rapide, direct et journalier entre Paris-Lille et Ostende et vice-versa sera rétabli, à partir du 1er juin, aux heures ci-après :

Le Paris et Lille-Ostende. — Paris, départ 8 h. matin. — Lille, arrivée 11 h.; départ, 11 h. 15 min. — Roubaix, arrivée, 11 h. 25; départ, 11 h. 35. — Tourcoing, arrivée, 11 h. 34; départ, 11 h. 41. — Mouscron, arrivée, 11 h. 45. — Ostende, arrivée, 1 h. 30 soir.

Le Ostende-Lille et Paris. — Ostende, départ, 7 h. 15 soir. — Lille, arrivée, 8 h. 44; départ, 8 h. 49. — Roubaix, arrivée, 8 h. 54; départ, 8 h. 59. — Tourcoing, arrivée, 8 h. 54; départ, 8 h. 59. — Mouscron, arrivée, 9 h. 03. — Ostende, arrivée, 10 h. 19.

Le Paris-Lille et Paris. — Ostende, départ, 7 h. 15 soir. — Mouscron, départ, 8 h. 27. — Tourcoing, arrivée, 8 h. 37; départ, 8 h. 37. — Roubaix, arrivée, 8 h. 51; départ, 8 h. 62. — Lille, arrivée, 9 h. 03; départ, 9 h. 10. — Paris, arrivée, minuit 42.

Ostende-Lille et Paris. — Ostende, départ, 11 h. 06 matin. — Mouscron, départ, midi 55. — Tourcoing, arrivée, midi 43; départ, midi 54. — Roubaix, arrivée, midi 58; départ, 1 h. 5 soir. — Lille, arrivée, 1 h. 15; départ, 1 h. 35. — Paris, arrivée, 5 h. 16.

Ostende-Lille et Paris. — Ostende, départ, 5 h. 46 soir. — Mouscron, départ, 6 h. 57. — Tourcoing, arrivée, 6 h. 45; départ, 7 h. 42. — Roubaix, arrivée, 7 h. 52; départ, 7 h. 59. — Lille, arrivée, 8 h. 13; départ, 8 h. 25. — Paris, arrivée, 10 h. 36.

Ostende, le train rapide partant de Mouscron à 8 h. 31 matin et arrivant à Tourcoing à 8 h. 29, pour continuer sur Paris à 8 h. 42, ne sera plus mis en service, à partir du 1er juin, dans le parcours de Mouscron à Tourcoing.

NORD

UN SOLDAT DE 16e CHASSEURS A PIED MENACÉ DE LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE A HAZEBROUCK. — Nestor Dupuy, 20 ans, du 16e bataillon de chasseurs à pied en garnison à Lille, rentre malade chez ses parents à Hazebrouck où il a contracté une méningite cérébro-spinale.

UNE ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE A CAMBRAY pour la nomination d'un conseiller municipal en remplacement de M. Fievet, maire, décédé, mettra la nomination de M. J.-B. Fievet, boucher-charcutier, frère du défunt, comme conseiller municipal.

UN GRAVE ACCIDENT A RONCHIN. — Un ouvrier, M. Léon Dumoulin, 36 ans, occupé à l'usine des MM. Boulon et Cie, constructeurs à Ronchin, a été, au cours d'une manœuvre, victime d'une chute grave, qui a occasionné des déchirures musculaires au bras droit, des contusions au niveau des dernières vertèbres dorsales, des plaies et contusions au coude droit et aux pieds, et, enfin, une section de la langue.

PAS-DE-CALAIS

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT AUX MINES DE COURRIÈRES. — Le nommé Victor Cuvelier, blessé récemment à la fosse n° 3 des Mines de Courrières, à Méricourt-Corons, par un lourd pierre qui se détacha du toit vient de rendre le dernier soupir à l'hôpital de Lens.

UN OUVRIER ÉCRASÉ PAR UN WAGON EN GARE DE MONTIGNY. — Plusieurs ouvriers étaient occupés à des travaux de réfection sur la voie, à quelque distance de la gare de Montigny, quand Jules Lebrun, 40 ans, fut renversé par un wagon chargé de rails. Le malheureux n'eut pas le temps de se relever et les roues lui passèrent sur le corps. La mort fut presque instantanée.

LA SUPÉRIORITÉ des GRAINS de VALS est due à leur composition exclusivement végétale et à leur fabrication mécanique qui seule donne un dosage rigoureux. **Un GRAIN de VALS** avant le repas du soir régularise les fonctions digestives. 45009

BELGIQUE

Le Roi et la Reine à Berlin

Le départ

Le roi et la reine et les personnes de leur suite, se rendant en Allemagne, ont quitté Bruxelles, dimanche soir, à 11 heures 24.

Le train subit un long arrêt réglementaire à Herbesthal, et à Cologne, où l'arrêt s'est prolongé de 5 h. 40 du matin jusqu'à 7 h. 20.

Partout, le train emportant les souverains a fait arrêt à Düsseldorf, Duisbourg, Dortmund et Hanovre.

Le ministre d'Allemagne ayant quitté Bruxelles la veille, c'est M. Kracker von Schwartzenfeld, conseiller de la légation, qui, à la gare du Nord, a salué avant leur départ, le roi et la reine.

Les souverains seront reçus à leur arrivée à Postdam par l'empereur et le kronprinz. Le ministre d'Allemagne à Bruxelles, M. de Flotow se trouvera auprès de Guillaume II pour recevoir le roi et la reine des Belges.

Les envoyés de Guillaume II attachés à la personne des souverains sont : le maréchal von Lindequist, intendant général de l'armée, qui a commandé autrefois un corps d'armée ; le colonel von Bodelschwingh et le major d'état-major Renner, attaché militaire de la légation d'Allemagne à Bruxelles; ils iront saluer Leurs Majestés à Brandebourg, à une heure et demie de Berlin.

Suivant le protocole de la Cour de Guillaume II, une dame de cette Cour sera attachée à la reine durant son séjour en Allemagne. La personne choisie à cet effet, est la baronne von Mirbach, née Orban.

A Berlin, le deuil sera maintenu pendant le séjour des souverains belges, sauf cependant pour les deux parades militaires, où le roi Albert revêtira l'uniforme du régiment allemand dont il aura été nommé chef depuis quelques instants.

Wildpark, près de Potsdam. — Le roi et la reine des Belges sont arrivés aujourd'hui, lundi, à 5 heures 15 de l'après-midi. Ils ont été reçus par le kronprinz, remplaçant l'empereur, et par l'impératrice.

Bien que l'état de santé de l'empereur soit entièrement satisfaisant, il a dû renoncer à se rendre à la rencontre des souverains, afin de ne pas s'exposer à une imprudence qui pourrait contrarier sa guérison.

A l'Exposition de Bruxelles

Visite de ministres hollandais

Deux ministres, membres du Cabinet hollandais, M. Regout, ministre des ponts et chaussées (water-staat), et M. Talma, ministre de l'Agriculture et du Commerce, sont arrivés à Bruxelles lundi matin, pour assister au banquet inaugural du Pavillon hollandais.

Les ministres ont été reçus par M. Regout, commissaire général — qui, d'ici à quelques jours fera également partie du ministère néerlandais. L'après-midi, à 3 heures, ils se sont rendus à l'Exposition où ils ont visité en détail la section hollandaise.

MM. Regout et Talma ont vivement félicité les organisateurs de la brillante participation des Pays-Bas à l'Exposition.

L'inauguration de la section persane

La section persane a été inaugurée lundi après-midi, à 4 heures. Elle est d'une richesse qui séduira tous les visiteurs et, dans un cadre évoquant les Palais de Téhéran et la somptuosité de leurs couleurs, elle réunit les œuvres d'art du pays, à côté des merveilles de la tapisserie, du tissage, de toutes les manifestations du commerce et de l'industrie persanes.

S. E. Mahmoud-Khan, ministre de Perse, et M. Goldzieher, commissaire général, ont reçu leurs invités dans un somptueux salon éclairé d'une infinité de lampes et orné du portrait d'Ahmed-Riza et du régent.

M. Hubert, ministre de l'Industrie et du Travail, assistait à cette cérémonie.

Parmi les personnalités présentes citons :

MM. Hubert, ministre de l'Industrie ; Davignon, ministre des Affaires étrangères ; Max, bourgmestre de Bruxelles ; Steens, échevin ; les généraux Donny et Blanquart ; de nombreux membres du corps diplomatique ; les membres du commissariat général, du comité exécutif, etc.

Une conférence du prince de Monaco

Dans quelques jours, le prince de Monaco sera à Bruxelles, il donnera, entre le 10 et le 20 juin, dans la grande salle des fêtes, une conférence sur l'Océanographie.

Inauguration de la section française

Parmi les personnalités qui assisteront, samedi prochain, à la cérémonie d'inauguration, citons, outre celles que nous avons indiquées déjà, MM. Lépine, préfet de police ; Caron, président du Conseil municipal de Paris ; le syndic de ce Conseil ; le président du Conseil général de la Seine ; MM. les sénateurs Viger et Saint-Germain. Des dîners seront offerts aux autorités françaises par le roi, par M. Hubert, ministre de l'Industrie et du Travail, et par le baron Janssen, président du comité exécutif.

La troisième Semaine Sociale Flamande

La 3e semaine sociale flamande, qui aura lieu, cette année à Louvain, du 29 août au 1er septembre, s'annonce comme particulièrement importante.

Le programme, rédigé de concert avec le Bureau de la Ligue démocratique belge par le R. P. Rutten, embrasse le problème entier des contrats collectifs de travail, avec ses corollaires naturels : les conseils de conciliation et les tribunaux d'arbitrage.

Il est inutile de prouver encore que l'organisation syndicale chrétienne s'efforce d'améliorer les rapports entre patrons et ouvriers en travaillant à instaurer le régime des contrats collectifs, où sont précisés leurs droits et leurs devoirs respectifs et qui sont donc un remède efficace à la concurrence illimitée.

C'est pourquoi l'étude approfondie de ce problème s'impose impérieusement à tous les dirigeants de nos associations ouvrières et à leurs conseillers — à tous ceux que ne laisse pas indifférents l'avenir de la classe ouvrière.

Nous ne saurons donc les engager assez vivement à suivre les cours de la semaine sociale.

La carte d'inscription à tous les cours coûte 2 francs. Contre versement d'une somme de 10 francs, il sera soigné pour la pension et le logement pendant les quatre jours.

Les adhésions peuvent être envoyées à M. E. Van Quaquebeke, 69, rue de la Caverne, Gand.

LES CRIMES DE DEERLYK

LE PETIT ANDRE VERSCHUERE CONFRONTÉ AVEC VANCHELUWE

La petite victime de l'attentat de jeudi au hameau Saint-Louis, à Deerlyk, a été appelée au Palais de Justice, à Courtrai, où en présence de M. Soenen, juge d'instruction, le détenu Achille Vangheluwe a été confronté avec le jeune André Verschuere.

Le garçonnet a été formel en sa déclaration. Il n'a pas reconnu en Vangheluwe son agresseur.

L'inconnu ne possédait ni barbe ni moustache, tandis que Vangheluwe, — nos lecteurs le savent — porte d'épaisses moustaches noires.

L'instruction suit son cours normal, mais jusqu'ici aucun fait nouveau n'est venu jeter un peu de lumière sur les odieux forfaits des 6 et 24 mai, pas plus que sur l'attendat du 20 de ce même mois.

Un fratricide à Turnhout

A Turnhout, habite la famille Willemsen. Le fils aîné Adrien Willemsen, âgé de 34 ans, marié, qui habite au « Velickens » vivait en dissentiment avec sa famille. Dimanche, vers 1 heure du matin, il pénétra dans la maison paternelle. Il y fit un boucan infernal, se disputa avec sa mère et son frère cadet et à un certain moment il voulut maltraiter sa mère. Voyant cela, son frère Corneille, âgé de 29 ans, ne sut plus se contenir et, saisissant un couteau de cuisine, dans une rage folle, il en porta cinq coups à son frère, qui s'affaissa sur le sol, perdant du sang en abondance. Il était atteint au côté gauche, sous la dernière côte, à la tête et à la nuque.

Des voisins avertirent la police et allèrent chercher un médecin.

Dimanche matin, le parquet de Turnhout se rendit sur les lieux. Ensuite, les magistrats se rendirent à l'hôpital afin d'y interroger la victime.

Corneille Willemsen a été incarcéré.

L'état de la victime est très grave.

Une dompteuse grièvement blessée à l'Exposition

Mme Dorsy présentait, dimanche soir, au cours de la représentation à la ménagerie Bostock, installée à l'Exposition, six lionnes nouvellement dressées. Au cours des exercices, une lionne se montrait particulièrement rétive. L'intrépide dompteuse dut employer plusieurs fois, la cravache et la fourche pour la faire obéir. C'était un spectacle poignant que celui de cette femme sans armes pliant sous sa volonté de fer la bête formidable et furieuse. Mais la lionne prit une terrible revanche. Quand Mme Dorsy, après avoir salué le public ramena dans leurs cages respectives ses redoutables élèves, la lionne mauvaise de tantôt, bondit derrière elle, lui planta ses crocs dans la nuque et ses griffes dans la cuisse. Mme Dorsy eut la force de se retourner et, se dégageant de la mortelle étreinte, de tirer quatre coups de revolver dans la gueule du fauve. L'arme, dont la dompteuse se sert pour ses exercices, n'était chargée qu'à blanc. Mais les décharges suffirent pour faire reculer un instant la lionne. Des secours arrivèrent aussitôt. Il était temps : la dompteuse s'évanouissait. On transporta aussitôt la pauvre femme dans sa loge, où elle reçut les soins d'un docteur. Les blessures reçues par la victime sont graves. Le médecin n'a pu se prononcer sur l'état de Mme Dorsy, qui, lundi était encore inquiétant.

Comme le drame se déroulait derrière les cages et comme on faisait beaucoup de bruit dans les environs, la chose passa pour ainsi dire inaperçue du public.

Carreaux émaillés pour revêtements de murs, etc. Gust. Lesenne, Tournai (Belg.). Tél. 460.

PEINTURE, décors, vitrerie, miroiterie, peint. laquées, pap. peints. Léon Cocheteux, 94, rue du Luxembourg, Rx. Tél. 20.30.

La Vie Sportive

CYCLISME

PARIS - ROUBAIX INDÉPENDANTS

APRES LA BATAILLE

La malchance des coureurs roubaisiens
Ce qu'ils ont eu

Le classement de nos coureurs roubaisiens a causé une surprise générale. On s'attendait beaucoup à en voir figurer plusieurs et particulièrement Verdyck dans les premiers arrivants.

Et cependant, — il convient de le déclarer, — ces coureurs ont bien fourni les belles courses qu'on attendait d'eux, mais la guigne ne les a pas abandonnés un seul instant et pour terminer le parcours ils ont fait preuve d'une volonté et d'un courage peu ordinaires.

Le favori de la course, Verdyck, a crevé à cinq reprises différentes. La dernière crevaison eut lieu à Sedin; Verdyck réussit malgré tout à se classer douzième, à 18 minutes du premier, et il termina le parcours dans un état de fraîcheur remarquable.

Castelain et Bellague, classés respectivement quatorzième et dix-septième, ont eu chacun trois crevaisons.

Morel fit une chute après Beauvais et creva six fois. Ne possédant plus de boyaux de rechange, il roula 38 kilomètres — de Doullens à Arras — sur la jante!

Morelle a tenu le peloton jusqu'à Doullens; c'est un peu avant la côte qu'il fut pris de coliques et resta en arrière. Théo Debeve souffrit également de coliques.

Lecleux a cassé son guidon en arrivant à Amiens. En tombant il se blessa légèrement. C'est aussi à Amiens que Pellet cassa la chaîne de sa machine.

Une course qui est à signaler, c'est bien celle du doyen des concurrents de ce premier Paris-Roubaix Indépendants. Nous voulons parler de Pascal Poulet qui, malgré ses 41 printemps et un travail quotidien très fatigant, manque rarement de participer à une course d'amateurs et le plus souvent y figure très honorablement. Comme ses camarades roubaisiens, Pas al Poulet fut victime de plusieurs crevaisons et après Beauvais il eut une terrible défaillance. Néanmoins, il ne songea pas un seul instant à abandonner et lorsqu'il se fut réconforté au contrôle d'Amiens, il repartit à toute allure pour arriver finalement trente-troisième à Roubaix, une heure après le vainqueur !

En résumé, tous les Roubaisiens ont terminé leur parcours et la plupart dans un bon rang. Cela nous permet de croire que dans les prochaines grandes épreuves ils sauront se distinguer si la fâcheuse guigne ne s'acharne pas trop sur eux.

Un coureur blessé

Figuet, de Romans (Ble du R.), fit une chute au Vélodrome, à quinze mètres de la ligne d'arrivée. Le coureur tomba si malheureusement qu'il se fracture la clavicule gauche et il dut se rendre à l'Hôpital de la Fraternité où M. le docteur Butruille lui prodigua les soins que nécessitait son état. Dans une huitaine, Figuet pourra reprendre le chemin de Romans.

Une comparaison

Lapize effectua Paris-Roubaix 1910 en 9 heures 10 minutes et Paris-Roubaix 1909 en 9 heures 3 minutes.

Le temps de Baumler : 9 heures 18, est meilleur que celui des professionnels car le parcours, avec arrivée au Parc des Sports a 7 à 8 kilomètres de plus qu'en prenant Barbieux comme point terminus.

CIRCUIT DE TOURCOING

COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE
100 KILOMETRES. — 2.000 FRANCS DE PRIX
Dimanche 19 juin

Cette épreuve cycliste, organisée par la Ligue Vélocipédique Tourquenoise, sous la présidence d'honneur de M. Emile Lesoinne, adjoint au maire et sous les auspices de la Municipalité de Tourcoing, promet d'obtenir un vif succès, si l'on en juge par les très nombreux engagements qui sont déjà parvenus au siège de la Ligue, 2, rue Delobel, à Tourcoing.

Deux mille francs de prix sont attribués au Circuit de Tourcoing. Savoir : 1er prix, une bicyclette de course, munie de tubulaires (avec garantie, valeur 250 fr.); 2e prix, une bicyclette de luxe (avec garantie) valeur 215 fr.; 3e prix, un superbe service de table, 74 pièces; 4e prix, une magnifique pendule de cheminée; 5e prix, un bronze d'art, don du Comité de l'U.S.F.S.A.; du 6e au 15e prix, tubulaires, enveloppes, régulateur, service à verres (52 pièces), montres en argent contrôle, exerciseur-extenseur Michelin, du 16e au 35e prix, objets d'art et d'utilité, chambres à air, guidons et autres accessoires, bas cyclistes, chaussettes, breloques argent, etc. — Prix supplémentaires : Quatorze prix attribués aux membres de la L.V.T.; sept prix attribués aux divers contrôles.

Voir liste et règlement au siège de la L.V.T.

Les coureurs, précédés de la Fanfare Cycliste de la Ligue Vélocipédique Tourquenoise, se rendront en cortège, de la place de la Gare au boulevard de Lille, par les rues des Pêches, du Midi, place Thiers, rue Ch. Watinne. Le départ sera donné au boulevard de Lille, près du Bon Hydraulique.

Itinéraire du Circuit : Boulevard de Lille (à droite) pavé du Molinel (Petit-Paradis) à gauche ; route de Tourcoing à Lille (droite) pavé du Bon Coin aux Six Coins ; route Nationale de Lille à Menin — Contrôle fixe pour les 50 et 60 tours. A l'estaminet du « Fort » au Bondues — A l'église de Roncq, à droite de la rue de Billemont, à droite, rue de la Latte (Roncq) ; chemin du Dronckaert, à gauche, jusqu'au Labyrinthe, à droite, vers Neuville (route du Mont d'Halluin à Neuville) derrière l'église, le Pont de Neuville, boulevard de l'Egalité ; rues de Chantilly, Pasteur, du Collecteur, Guisnes, Dervaux, Louis-Leloir, des Carliers, Monthyon, Saint-Vincent-de-Paul, boulevard de Lille (trois tours). Au quatrième tour, arrivé à l'église de Roncq : Rue de la Latte, chemin du Dronckaert, à droite, pavé du Petit-Menin, rues Racine, de la Latte, Tourcoing, de Menin, Houchard, place des Phalempins.

Les coureurs après avoir donné leur nom au commissaire de service à l'arrivée, devront se rendre chez M. Delporte, angle des rues Ingres et La-Tour-d'Auvergne, rue Ingres, 1 (église Saint-Michel) où ils devront signer. Contre remise de leur dossard, il leur sera remis un bon qu'ils devront présenter pour obtenir leur prix.

CHAUSSURES CAOUTCHOUC
TORRILHON
Demandez l'arrivé — Lavallée-Lyon 24, Rue de Bellevue

AVIATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE NATIONALE AÉRIENNE. — La première assemblée générale des membres de la Ligue Nationale Aérienne s'est tenue hier, sous la présidence de M. René Quinton, dans une des salles de la Société des Ingénieurs civils. L'ordre du jour comportait la lecture du rapport du Comité directeur sur la situation morale et financière de l'Association pendant l'exercice 1908-1909 ; la présentation des comptes du même exercice, l'approbation des prévisions pour l'exercice prochain, le renouvellement d'un tiers des membres du Comité directeur, enfin, une modification aux statuts. Le procès-verbal, lu par le secrétaire général, M. le comte de Cétigny, a été adopté à l'unanimité, et les comptes présentés par le trésorier, M. Gaston Francheth, ainsi que les prévisions soumises à l'assemblée générale, ont été approuvés sans aucune objection.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE FOOTBALL-CLUB DE LA RUE DES CHAMPS (TOURCOING) a fait match nul (0 à 0), contre l'Institut Colbert.

Championnat de vitesse (100 m.) : 1er, J. Denuce (rue des Champs) ; 2e, G. Deconchy (id.) ; 3e, Surgers (id.) ; 4e, Tétard (Institut Colbert).

ATHLETISME

AMICAL-CLUB ROUBAISIEN. — Voici les résultats de l'entraînement du dimanche 29 mai :

100 mètres plat : Finale : 1er, Renard ; 2e, Basteleur ; 3e, Desbonnets. — 10 kilomètres : 1er, Vancampen ; 2e, Renard ; 3e, Dorange ; 4e, Basteleur. — Lancement du poids : 1er, Castelain, 7.60 ; 2e, Desbonnets, 7.35 ; 3e, P. Stoops, 4.30. — Lancement du disque : 1er, Desbonnets, 21.39 ; 2e, Vervenne, 20.50 ; 2e P. Stoops, 17.00. — Saut en longueur avec élan : 1er, P. Stoops, 4.25 ; 2es, Desbonnets et Basteleur, 4.10. — Saut en hauteur avec élan : 1er, P. Stoops, 1.35 ; 2e, Berger, 1.30 ; 3e, Clément, 1.20. — Saut en hauteur sans élan : 1er, P. Stoops, 1.15 ; 2e, Desbonnets, 1.14 ; 3es, Catrice et Vanempen, 1.08.

HIPPISME

LES COURSES A FOREST du lundi, 30 mai

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu à Forest :

Prix de Rhodes : 1er, Bellone, à M. Ribaucourt ; 2e, Frisé ; 3e, Arioso. — Non placés : Portici, Altieri, Mistelle. — Pari mutuel : 8.00, 6.75 et 11.00.

Prix des Osiers : 1er, Quiz II, à M. Hirschberger ; 2e Badshot ; 3e, Lannes. — Non placés : Zakar, Cocktail, Flipial, Double Shot, Gerbé. — Pari mutuel : 25.75, 7.50, 6.50 et 9.50.

Prix Charmant : 1er, Hugo, à M. Ashman ; 2e, Groom ; 3e, Fleur du Lac. — Non placés : Reine Marguerite, Hallebarde. — Pari mutuel : 10.00, 5.00 et 9.00.

Prix Mortinet : 1er, Sl Sl, à M. Mathieu ; 2e, Bussang ; 3e, Rœuix. — Non placés : Indigo, Tontine, Détonator, Ira (ex-Isméne). — Pari mutuel : 29.25, 7.50 et 6.75.

Prix Verdelot : 1er, Cornaline, au haras de Stockel ; 2e, Polarna ; 3e, Bruyère. — Non placés : Jonass, Clos du Roi, Chang Hai, Ficelle. — Pari mutuel : 18.50, 7.75 et 7.50.

Handicap Ascendant de Trois Ans : 1er, Loterie, à M. de Trébois ; 2e, Archimède ; 3e, Santoni. — Non placés : Eléonora, Le Hasard, Yonne, Earshot, Toronto. — Pari mutuel : 79.25, 22.00, 28.50 et 11.50.

Carrosserie Vanden Plas
32, rue St-Michel, Welouwé-Bruxelles
CARROSSERIE D'AUTOMOBILES DE LUXE ET DE GRAND TOURISME.
Agence pour le Nord : **Nord-Automobile, 1, rue Lydéric, LILLE.** 343

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Résultat du concours de Rambouillet, organisé par l'Espérance, chez M. Ravestyn, rue de l'Epeule ; 383 pigeons lâchés à 5 h. 30, par M. Robert, convoyeur du Cercle Union. — 1er, J. Hespel, 4 p. ; 2e, P. Delcroix, 3p. ; 3e, J.-B. De Rammy, 3p. ; 4e, Suys, 4p. ; 5e, L. Welcomme, 3p. ; 6e, Liévin, 4p. ; 7e, P. Delcroix ; 8e E. Prebarbieux, 4p. ; 9e, Laine, 4p. ; 9e bis, Vannusse, 4p. ; 10e, A. Lecerf, 3p. ; 11e, H. Heuls, 3p. ; 12e, Carpentier, 3p. ; 13e, Debiauve, 3p. ; 14e, H. Hooghe, 4p. ; 15e, Suys, 4p. ; 16e, Deconyser, 3p. ; 17e, Leon Duyfraine, 3p. ; 18e, V. Hipo, 4p. ; 19e, Mlle Couronne, 4p. ; 20e, J.-B. Duvivier, 2p. ; 21e,